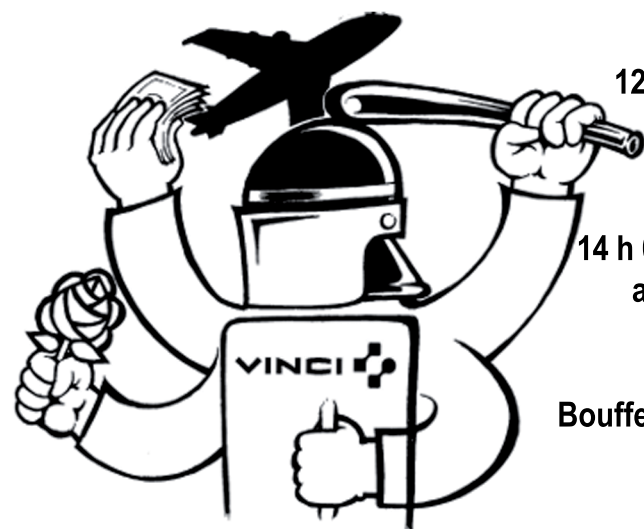


# Soutien aux 5 inculpé-e-s anti-aéroport de NDDL !

**RASSEMBLEMENT**  
**le mercredi 16 mai à NANTES**  
**Jour de leur procès !**



12 h 00 : Départ: Place du Cirque  
à NANTES  
Déambulation de soutien

14 h 00 : Rassemblement de soutien  
aux inculpé-e-s devant le palais  
de justice de NANTES

Bouffe à prix libre, prises de paroles,  
autres festivités...

## Soyons solidaires face à la répression !

Pour soutenir les inculpé-e-s,  
vous pouvez effectuer un don à cette adresse :

Le Gué  
Comité de soutien aux inculpées  
44220 Couëron

**Le comité de soutien aux inculpé-e-s anti-aéroport**  
<http://soutieninculpeesnddl.wordpress.com/> contact : [csia@riseup.net](mailto:csia@riseup.net)

## ILS VEULENT ÉCRASER LA LUTTE PAR LA RÉPRESSION !

Le 20 octobre en Loire-Atlantique, **une cinquantaine d'opposant-e-s à l'aéroport de Notre-Dame –des-Landes manifestaient** devant les locaux de Vinci à Couëron. Après avoir distribué des tracts et discuté avec les employé-e-s, du fumier a été déposé symboliquement sur le perron et des œufs ont été lancés contre la façade.

**Ces manifestant-e-s voulaient dénoncer la destruction des terres** agricoles, des fermes et des habitations, par le bétonnage d'un territoire de 2000 hectares et dénoncer Vinci, principal bénéficiaire de ce projet insensé.

A la suite d'une plainte de Vinci, **7 personnes ont été arrêtées** à Couëron et Chauvé (Loire-Atlantique).

**Alors qu'une simple convocation aurait suffi** pour les interroger, ce sont plus de 15 véhicules de gendarmerie et de police qui débarquent sur les lieux, prêts à défoncer portes et fenêtres. Au cours des interrogatoires, 2 jeunes femmes ont dû se déshabiller pour être photographiées en sous vêtements sous prétexte d'identification de tatouages. Sur les terres occupées par les opposant-e-s à l'aéroport de Notre-dame-des –Landes, 27 véhicules et un hélicoptère sont venus en force pour rechercher d'autres participants à l'action.

En fin de journée, **5 paysan-ne-s sont inculpé-e-s de « dégradations commises en réunion » et de « refus de prélèvements d'ADN ».**

Vinci, multinationale au chiffre d'affaires de 37 milliards d'euros en 2011, évalue les soi-disant dégâts sur sa façade à 40 000 euros environ, estimation purement fantaisiste !

**La date du procès est fixée au 16 Mai 2012, à 14h.**

**On constate qu'il y a volonté de saper la mobilisation paysanne et d'intimider les militant-e-s, qui se sont engagé-e-s dans cette lutte, par une répression systématique et violente.**

**Cette rafle du 1er décembre n'est que la poursuite d'un acharnement policier** contre les opposant-e-s à l'aéroport. D'autres procès sont à venir : pour l'occupation du square Mercoeur à Nantes, l'action contre la caravane du PS, etc.

Et souvenons-nous du dispositif policier du 24 mars à Nantes, lors de la manifestation contre le projet d'aéroport de NDDL : 1500 forces de l'ordre, 2 canons à eau, 1 hélicoptère, une cinquantaine d'agents de la BAC.... Dispositif qui visait clairement à effrayer les manifestant-e-s et à casser la mobilisation.

La lutte contre l'aéroport n'est qu'un exemple, **la répression frappe partout dans l'hexagone** : les Conti à Clairoix, les anti-nucléaires à Valognes, les sans-papiers à Calais et à Paris, les faucheurs d'OGM à Colmar.

Alors que Vinci et ses consocieurs multinationales ne cessent d'accumuler les profits, avec l'aide des politiciens qui imposent l'austérité et leur désastreuse politique d'aménagement du territoire ; la police et la justice intimident et cherchent à casser toute tentative de protestation, de refus ou de résistance.

**Soutien aux inculpé-e-s anti-aéroport !**

**Soyons présent-e-s au procès du 16 Mai !**

Le comité de soutien aux inculpé-e-s anti-aéroport.